

**Centre
de services scolaire
de Charlevoix**

Québec 

RAPPORT ANNUEL 2020-2021

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

À la lecture de notre rapport annuel, vous serez en mesure de constater à quel point le CSSDC et son personnel se sont employés à favoriser la réussite éducative de nos jeunes et leur développement global.

Notre organisation s'est aussi engagée dans l'implantation d'un nouveau mode de gouvernance scolaire, un virage nécessaire à la suite de l'adoption du projet de loi 40. Cette nouvelle approche a mené à l'élection d'un conseil d'administration composé de quinze administrateurs : cinq membres de la communauté, cinq membres parents et pour la première fois, cinq membres du personnel.

Tant pour les membres du conseil d'administration que pour les gestionnaires du centre de services scolaire, ce nouveau mode de gouvernance, nous l'avons apprivoisé ensemble, afin de créer un modèle bien à nous. Bravo et merci à tous ceux et celles qui ont contribué à la mise en place d'une gouvernance à l'image de nos valeurs : l'engagement, la collaboration et la bienveillance.

Lucie Maltais
Présidente du conseil d'administration

MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Nous sommes fiers de présenter le rapport annuel 2020-2021 à la population de Charlevoix. Ce rapport livre les principales réalisations pédagogiques, administratives et politiques de la dernière année. Il représente un outil privilégié pour informer la communauté des réalisations et des défis liés à la mission qui nous est confiée, soit celle d'assurer des services éducatifs de qualité aux élèves jeunes et adultes de notre région.

L'année scolaire 2020-2021 s'est déroulée encore une fois dans un contexte exceptionnel, qui a montré plus que jamais que le personnel scolaire sait faire preuve de créativité, de résilience et d'engagement. Bien que nous ayons continué d'évoluer dans ce contexte pandémique durant toute l'année scolaire, la persévérance et la réussite scolaires sont demeurées au cœur de nos préoccupations quotidiennes. Ce rapport annuel vous permettra de constater les efforts consentis par le centre de services scolaire afin d'assurer la qualification et la diplomation du plus grand nombre d'élèves.

Le présent rapport fait état de l'évolution de nos orientations et de nos enjeux du plan d'engagement vers la réussite 2018-2022. Pour y arriver, nous misons sur l'engagement, la collaboration et la bienveillance de tous les acteurs concernés. À ce sujet, il faut noter que la date d'échéance de ce plan est reportée en 2023, à l'initiative du ministère de l'Éducation du Québec.

En terminant, nous remercions sincèrement tous les membres du personnel, les parents, ainsi que tous les partenaires du Centre de services scolaire de Charlevoix. C'est grâce à votre engagement et à votre précieuse collaboration que nous pouvons continuer d'accompagner les élèves dans leurs apprentissages et leur offrir un environnement sain et stimulant afin de poursuivre vers ce bien commun : la réussite et la persévérance de tous les élèves.

Bonne lecture !

Martine Vallée
Directrice générale

Table des matières

1.	Présentation du centre de services scolaire	4
1.1.	Le centre de services scolaire en bref.....	4
1.2.	Services éducatifs et cultures.....	4
1.3.	Faits saillants	6
2.	Gouvernance du centre de services scolaire	7
2.1.	Conseil d'administration.....	7
2.2.	Autres comités de gouvernance.....	8
2.3.	Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil.....	9
2.4.	Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics.....	10
3.	Résultats	11
3.1.	Plan d'engagement vers la réussite.....	11
3.2.	Lutte contre l'intimidation et la violence.....	16
4.	Utilisation des ressources	19
4.1.	Répartition des revenus du centre de services scolaire	19
4.2.	Ressources financières.....	20
4.3.	Gestion et contrôles des effectifs.....	22
4.4.	Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.....	23
4.5.	Ressources matérielles et technologiques.....	23
5.	Annexe.....	23
	Rapport du protecteur de l'élève	24

1. Présentation du centre de services scolaire

1.1. Le centre de services scolaire en bref

Situé dans la région de Charlevoix, plus précisément sur les territoires de la MRC de Charlevoix et de la MRC de Charlevoix-Est, le Centre de services scolaire de Charlevoix (CSSDC) est administré par un conseil d'administration. Le CSSDC offre des services d'enseignement général et de formation professionnelle aux élèves jeunes et adultes. Il offre aussi des services de formation sur mesure aux entreprises. Il est un employeur important; plus de 600 employés composent l'équipe dévouée à la noble mission qu'il poursuit jour après jour. Le CSSDC dessert ainsi la région de Charlevoix, avec ses 150 kilomètres de littoral, située sur la rive nord du Saint-Laurent, de Petite-Rivière-Saint-François à Baie-Sainte-Catherine.

NOTRE VISION

Le CSSDC offre un environnement d'apprentissage stimulant et bienveillant favorisant le déploiement du plein potentiel de citoyens ouverts sur le monde.

NOTRE MISSION

Le CSSDC a pour mission d'organiser les services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et de s'assurer de leur qualité. Il a également pour mission de veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire. De plus, le CSSDC contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.

NOS VALEURS

L'engagement, la collaboration et la bienveillance.

1.2. Services éducatifs et cultures

LE SERVICE DE FRANCISATION, EN PLEIN DÉVELOPPEMENT !

Les élèves issus de l'immigration sont plus nombreux au CSSDC depuis quelques années. Les Services éducatifs ont ressenti le besoin d'approfondir le dossier de la francisation en le confiant à une conseillère pédagogique au primaire et une conseillère pédagogique au secondaire. Suite à l'écoute des besoins des différents milieux, le Guide de référence du CSSDC a vu le jour. Ce guide comporte 5 sections : le protocole d'accueil, le service de francisation, l'enseignement en classe ordinaire, l'évaluation des apprentissages ainsi que des différents encadrements légaux. Le personnel du CSSDC pourra ainsi retrouver à l'intérieur de ce guide toutes les réponses aux questions touchant le service aux élèves nouvellement arrivés.

L'IMPLANTATION DU SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE

Depuis novembre 2020, un service d'ergothérapie a été implanté au sein du CSSDC. L'ergothérapeute collabore avec les équipes-écoles pour bien soutenir le fonctionnement des élèves dans leurs activités scolaires quotidiennes, afin d'optimiser leur réussite éducative. Ce service répond à d'importants besoins du milieu, notamment, l'autonomie et l'utilisation des outils scolaires au préscolaire, la graphomotricité au 1er cycle, la familiarisation avec les outils technologiques, l'organisation du matériel scolaire, l'aménagement de l'environnement et le bon positionnement assis en classe. Sous un modèle de réponse à l'intervention, le service d'ergothérapie a rapidement offert du soutien aux équipes dans toutes les écoles primaires du territoire pour des besoins ciblés ainsi que pour l'application de stratégies universelles en classe. Des formations et des capsules vidéo ont également été offertes aux intervenants, puis l'ergothérapeute a participé à quelques comités, dont celui de l'agrandissement de l'école

Félix-Antoine-Savard. Le service a rapidement pris de l'ampleur et continuera certainement de se développer selon l'évolution des besoins des milieux.

IMPLANTATION DU RÉFÉRENTIEL DE STRATÉGIES D'INTERVENTION EN LIEN AVEC LE TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA).

Devant l'augmentation significative du nombre d'élèves ayant reçu un diagnostic du trouble du spectre de l'autisme, et ce, non seulement en Charlevoix, mais aussi au niveau des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches (régions 03-12), il devenait nécessaire afin de mieux répondre aux besoins de l'élève, de proposer aux intervenants scolaires un outil permettant de mieux comprendre et de mettre en application des interventions spécifiques se rattachant aux dimensions relevées dans la démarche d'analyse comme:

- Structure de l'espace ;
- Structure de la tâche et de l'enseignement ;
- Traitement cognitif de l'information ;
- Particularités sensorielles et motrices ;

Des formations et de l'accompagnement ont été offerts à notre personnel et se sont avérés d'une grande aide pour bonifier notre compréhension et notre approche auprès de ces élèves. Ce référentiel a été conçu par un comité de travail des régions 03-12 et diffusé depuis août 2020. De plus, ce guide présente les savoirs et les concepts généraux d'intervention ainsi que des stratégies et des outils concrets. L'essentiel de la démarche se base sur une approche réflexive en contexte de collaboration entre tous les intervenants auprès de l'élève. Notons la contribution de notre personnel d'adaptation scolaire et des professionnels dans la formation et l'accompagnement de nos intervenants scolaires.

UNE NOUVELLE OFFRE DU SERVICE D'ANIMATION À LA VIE SPIRITUELLE ET D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE (AVSEC)

Avec l'arrivée d'une nouvelle animatrice, l'offre de service a été revue afin d'apporter une bonification de l'offre d'activités aux 14 écoles primaires et secondaires. Les écoles peuvent maintenant choisir certains thèmes qu'ils souhaitent développer sous forme d'ateliers adaptés pour l'ensemble des cycles du primaire. Les thèmes abordés vont de la bienveillance, l'amitié, la politesse, en passant par des activités de sensibilisation à l'empreinte numérique. Les élèves du secondaire ne sont pas en reste puisque l'accent en début d'année est mis sur l'accueil et la qualité des activités de transition pour les nouveaux élèves qui arrivent du primaire. La vie étudiante étant particulièrement riche au secondaire, l'AVSEC collabore et/ou met sur pied différents projets afin de rendre le parcours de l'élève des plus significatifs. Organisation de discussion entre des personnalités marquantes de notre société et des élèves, activités pour Noël, la Saint-Valentin, collecte de denrées pour les familles dans le besoin, animation avec le policier éducateur ne sont que quelques exemples de l'implication de l'AVSEC.

RAPPORT DES ACTIVITÉS CULTURELLES VÉCUES EN 2020-2021 AU CSSDC

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, certaines sorties scolaires ont pu avoir lieu alors que plusieurs autres ont été réalisées de manière virtuelle dû au contexte de la pandémie. C'est ce qui nous aura permis d'offrir encore plus d'animation culturelle aux jeunes du primaire et du secondaire. C'est plus de 254 animations ou sorties qui ont été vécues.

- Les écoles des actes de Valléemont et de L'Écho des trois montagnes en ont pu vivre au printemps une semaine culturelle.
- En collaboration avec les organismes culturels et scientifiques de Charlevoix, les élèves ont participé à plus d'une centaine d'ateliers culturels.
- La majorité des élèves du primaire ont assisté à un spectacle virtuel en direct du Domaine Forget. Il s'agissait de la représentation de l'artiste Bill Bestioles.
- Les élèves du 3e cycle du primaire ont pu rencontrer un auteur du Nouveau-Brunswick grâce à une collaboration avec l'ACELF.
- Le Festif à l'école a permis aux 3 écoles secondaires et à 5 écoles primaires d'entrer en contact avec un artiste.
- Deux ateliers animés à la Formation générale des adultes (FGA) par l'organisme Cordes-à-liens, dans le cadre d'un projet de médiation intergénérationnelle a permis à plus de 20 jeunes adultes de rédiger des mots à être exploités dans des cartes de Noël. Les cartes faites à la main par les élèves du service de garde de Saint-Urbain ont été distribuées à 84 personnes âgées.
- Finalement, le comité culturel du CSSDC a soutenu financièrement l'achat d'instruments de musique.

1.3. Faits saillants

NOUVELLE GOUVERNANCE SCOLAIRE

Le 15 octobre 2020, la commission scolaire de Charlevoix devient le CSSDC avec son nouveau conseil d'administration.

L'ÉCOLE À DISTANCE

Durant l'année scolaire 2020-2021, le soutien à l'enseignement a mobilisé l'équipe des conseillers des Services éducatifs. Une offre de services diversifiée, flexible et créative d'accompagnement du personnel enseignant a été proposée. Ce personnel a également bénéficié du développement de capsules de formation pour toutes les disciplines. Les élèves ont quant à eux profité de nombreux outils qui ont été mis en place rapidement : cours disponibles sur Microsoft Teams, questions/réponses dynamiques, etc. Autant d'outils qui ont permis d'assurer la qualité des services éducatifs, malgré le contexte pandémique.

2. Gouvernance du centre de services scolaire

2.1. Conseil d'administration

Le conseil d'administration est chargé d'administrer les affaires du centre de services scolaire dans le but d'assurer une saine gestion des fonds publics, tout en veillant à ce que ses établissements bénéficient de conditions optimales pour la réalisation de leur mission éducative.

Membres parents d'un élève	
Lucie Maltais	District no 1 Les Marées montantes
Patricia Guay	District no 2 Montagnes et Vents
Sandra Fortin	District no 3 Valléemont
Nancy Falardeau	District no 4 Plateau
Sylvain Tremblay	District no 5 Saint-Aubin
Membres du personnel	
Jean-Sébastien Gagnon	Personnel de direction d'établissement
Sébastien Garneau	Personnel d'encadrement
Nathalie Lapointe	Personnel de soutien
Simon Fortin	Personnel enseignant
Mélanie Buteau	Personnel professionnel non enseignant
Membres de la communauté	
Annie Simard	Expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
Antoine Laflamme	Expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
Richard Gobeil	Milieu communautaire, sportif ou culturel
Émilie Dufour	Milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
Marilie Lapointe (démission le 10 février 2021)	Personne âgée de 18 à 35 ans

CALENDRIER DES SÉANCES TENUES

- 21 octobre 2020
- 26 novembre 2020
- 8 décembre 2020
- 24 février 2021
- 18 mars 2021
- 31 mars 2021
- 18 mai 2021
- 28 juin 2021

RÉALISATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Adoption du règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs;
- Formation obligatoire de l'ÉNAP et accompagnement en gouvernance par une consultante externe;
- Acquisition de terrains dans le cadre du projet de reconstruction de l'école Félix-Antoine-Savard;
- Séance de travail au sujet du projet d'école alternative;
- Adoption du calendrier scolaire 2021-2022 et des critères d'inscription;
- Adoption de la Politique relative aux contributions financières exigées des parents;
- Nomination du protecteur de l'élève;
- Adoption du budget et des plans d'effectifs 2022-2023.

2.2. Autres comités de gouvernance

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Membres

- Nancy Falardeau, membre parent d'un élève
- Sébastien Garneau, membre du personnel d'encadrement
- Annie Simard, membre de la communauté
- Richard Gobeil, membre de la communauté
- Émilie Dufour, membre de la communauté

Mandat

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire dans l'application des normes d'éthique et de déontologie. Il a aussi pour fonction d'élaborer les critères et modalités pour l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration du centre de services scolaire. Il s'assure enfin que tous les membres de ce conseil et les membres des conseils d'établissement suivent la formation élaborée par le ministre en vertu du deuxième alinéa de l'article 459.5.

Dates de rencontres

- 1^{er} décembre 2020
- 19 janvier 2021
- 25 mars 2021
- 5 mai 2021
- 21 juin 2021

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Membres

- Lucie Maltais, membre parent d'un élève
- Sylvain Tremblay, membre parent d'un élève
- Jean-Sébastien Gagnon, membre du personnel de direction d'établissement
- Nathalie Lapointe, membre du personnel de soutien
- Antoine Laflamme, membre de la communauté

Mandat

Le comité de vérification a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources du centre de services scolaire. Le comité doit s'adjoindre au moins un membre du personnel du centre de services scolaire ayant une compétence en matière comptable ou financière

Dates de rencontre

- 1^{er} décembre 2020
- 3 février 2021
- 13 avril 2021
- 22 juin 2021

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Membres

- Patricia Guay, membre parent d'un élève
- Sandra Fortin, membre parent d'un élève
- Simon Fortin, membre du personnel enseignant
- Mélanie Buteau, membre du personnel professionnel
- Marilie Lapointe, membre de la communauté

Mandat

Le comité des ressources humaines a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire dans l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience ainsi que des critères de sélection des personnes nommées par le centre de services scolaire en application des articles 96.8, 110.5 ou 198. Il a aussi pour fonction de proposer au conseil d'administration du centre de services scolaire les critères d'évaluation du directeur général du centre de services scolaire. De plus, il élabore un programme de planification de la relève en gestion au sein du centre de services scolaire

Dates de rencontre

- 1er décembre 2020
- 26 janvier 2021
- 13 avril 2021

Pour connaître la composition des divers comités du CSSDC, veuillez consulter le document suivant sur le site Internet du centre de services scolaires : [Structure de participation \(les comités\) 2021-2022](#).

2.3. Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration

Un projet de *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* a été déposé par le ministre de l'Éducation en mars 2021. Une fois adopté, ce règlement remplacera le [Règlement établissant un code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires](#) en vigueur au CSSDC.

2.4. Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Les organismes publics sont tenus d'établir et de diffuser une procédure pour faciliter la divulgation, dans l'intérêt public, d'actes répréhensibles par les membres du personnel. Conséquemment, le CSDDC a désigné la secrétaire générale à titre de responsable du suivi des divulgations.

Reddition de comptes de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Reddition de comptes 2020-2021 Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	Nombre de divulgation ou de communication de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4	0
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

3. Résultats

3.1. Plan d'engagement vers la réussite

3.1.1. Résultats du plan d'engagement vers la réussite

Orientation 1 : Favoriser le déploiement du plein potentiel du chaque apprenant

Objectif 1.1	D'ici 2022, augmenter à 82 % le taux de diplomation et de qualification après 7 ans	Cible	Situation de départ	Résultats Juin 2018	Résultats Juin 2019	Résultats Juin 2020
Indicateur 1.1.1	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans :	82,0	77,8	80,4	83,0	81,4
	Garçons :	74,0	69,4	73,7	77,9	77,9
	Filles :	90,0	87,0	86,5	87,7	85,8
Indicateur 1.1.2	Taux de diplomation et de qualification après 5 ans :	73,5	64,6	73,8	79,0	72,2
	Garçons :	67,0	54,4	67,2	67,8	65,6
	Filles :	80,0	73,8	82,1	73,5	79,1

Objectif 1.2	D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves	Cible 2022	Situation de départ	Résultats Juin 2018	Résultats Juin 2019	Résultats Juin 2020
Indicateur 1.2.1	Écart du taux de diplomation ou de qualification après 7 ans entre les garçons et les filles	12,1	16,2	12,8	9,8	7,9
Indicateur 1.2.2	Écart du taux de diplomation ou de qualification après 7 ans entre les élèves HDAA et les élèves réguliers	25,8	51,6	19,6	4,3	18,8
Indicateur 1.2.3	Écart du taux de diplomation ou de qualification après 7 ans chez les élèves des écoles défavorisées	4,0	7,2	(5,4)	2,1	2,2
Indicateur 1.2.4	Écart du taux de diplomation ou de qualification après 7 ans des élèves issus de l'immigration	8,4	(10,6)	5,5	(17,5)	32,0

Objectif 1.3	D'ici 2022, diminuer de 20 % la proportion d'élèves à risque qui terminent le 1er cycle du primaire	Cible	Situation de départ	Résultats Juin 2019	Résultats Juin 2020	Résultats Juin 2021	
Indicateur 1.3.1	Proportion des élèves à risque en français à la fin du 1er cycle primaire:	Français écriture :	13,1	16,4	14,2	13,3	13,3
		Français lecture :	10,6	13,3	12,6	10,8	12,5
Indicateur 1.3.2	Proportion des élèves à risque en mathématiques à la fin du 1er cycle primaire:	8,3	10,4	13,3	12,9	15,5	
	Mathématiques :						

Objectif 1.4	D'ici 2022, maintenir à 90 % et plus le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4e année du primaire	Cible	Situation de départ	Résultats Juin 2019	Résultats Juin 2020	Résultats Juin 2021
Indicateur 1.4.1	Taux de réussite et moyenne à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4e année, par sexe Taux de réussite : Moyenne:	90 et plus	96,4 77,8	93,4 77,1	ND ¹	ND

Objectif 1.5	D'ici 2022, rehausser les compétences en littératie de la population adulte du territoire
Indicateur 1.5.1	Nombre d'offres d'accompagnement, de cours, de formations ou d'ateliers en développement des compétences en littératie auprès de la population

PROJET DE LITTÉRATIE FAMILIALE

- 14 adultes et 27 enfants (Charlevoix-Est et Charlevoix-Ouest)
- Un total de 6 ateliers virtuels dispensés
- L'objectif du projet était de favoriser le développement des compétences en lecture des parents et de valoriser l'importance de la lecture et des livres auprès des enfants en bas âge.

ATELIERS INFORMATIQUES

- 50 participants de la région (en partenariat avec des organismes de la région) et dans la population en général (Charlevoix-Est et Charlevoix-Ouest)
- Un total de 51 ateliers dispensés
- L'objectif du projet était d'offrir des ateliers informatiques gratuits aux clientèles possédant peu de compétences, voire aucune, dans l'utilisation de la tablette iPad ou de l'ordinateur portable.
- Ce projet a permis d'offrir un contexte d'apprentissage et de développement des compétences en littératie numérique adaptés aux besoins des clientèles adultes.

Objectif 1.6	D'ici 2022, augmenter à 70 % la proportion d'élèves HDAA ayant accès à la classe ordinaire au secondaire	Cible	Situation de départ	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021
Indicateur 1.6.1	Proportion d'élèves HDAA intégrés en classe ordinaire au secondaire :	70,0	51,4	68,9	70,2	73,6

Objectif 1.7	D'ici 2022, diminuer à 11,3 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans et plus au secondaire	Cible	Situation de départ	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021
Indicateur 1.7.1	Proportion d'élèves entrant au secondaire à 13 ans et plus:	11,3	13,3	8,4	12,6	9,2

¹ En raison du contexte particulier de la pandémie de la COVID-19, le ministère de l'Éducation a annulé les épreuves ministérielles.

Objectif 1.8	D'ici 2022, offrir 60 minutes d'activité physique par jour à 75 % des élèves du primaire
Indicateur 1.8.1	Proportion d'élèves au primaire ayant 60 minutes d'activité physique par jour

- En 2020-2021, la proportion d'élèves au primaire ayant 60 minutes d'activité physique par jour est de 49,8 %
- La présence du programme *On bouge au cube !* se retrouve dans 8 de nos 14 écoles primaires;
- Les écoles primaires ont toutes 20 minutes de récréation, deux fois par jour.

Objectif 1.9	D'ici 2022, augmenter à 50 % la proportion d'élèves qui pratiquent 60 minutes d'activité physique par jour
Indicateur 1.9.1	Proportion d'élèves au secondaire qui pratique 60 minutes d'activité physique par jour

PARMI LES ÉLÈVES DES ÉCOLES SECONDAIRES :

- 56 % rencontrent les recommandations canadiennes d'au moins 60 minutes d'activité physique par jour.²

² Juin 2021, CIUSSSCN, COMPASS COVID

Orientation 2 : OFFRIR UN ENVIRONNEMENT INCLUSIF, PROPICE AU DÉVELOPPEMENT, À L'APPRENTISSAGE ET À LA RÉUSSITE

Objectif 2.1	D'ici 2022, assurer des pratiques éducatives et pédagogiques de qualité, adaptées aux caractéristiques de la clientèle
Indicateur 2.1.1	Présence de projets spécifiques reliés au développement des compétences du 21e siècle dans nos établissements.
Indicateur 2.1.2	Présence de projets faisant un usage créatif du numérique dans les expériences d'apprentissage proposées aux élèves.
Indicateur 2.1.3	Présence de modalités d'accompagnement et de formation au personnel en lien avec l'usage créatif du numérique.

Différentes activités se sont déroulées dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie numérique dont voici quelques exemples :

- Formations au personnel, aux élèves et aux parents sur l'utilisation de Microsoft TEAMS;
- Initiation à l'iPad et à l'utilisation du code QR au préscolaire et en classes spécialisées;
- Utilisation des aides technologiques en classe spécialisée;
- Utilisation de la robotique au préscolaire, en classes spécialisées et au primaire;
- Utilisation des jeux-questionnaires interactifs en ligne en classe spécialisée;
- Mise à jour d'un continuum TIC élèves et d'un continuum TIC membres du personnel;
- Conception d'une nétiquette commune pour l'ensemble des élèves du CSSDC;
- Mise en place de journées de formations de type « pédago-numériques »;
- Accompagnement des équipes disciplinaires au secondaire dans l'implantations d'outils numériques;
- Poursuite de l'infolettre RÉCIT pour l'ensemble des employés du CSSDC;
- Nombreux accompagnements d'enseignants et de membres du personnel de soutien en formation à distance;
- Mise en place d'une communauté de pratique numérique pour les accompagnateurs numériques.

Objectif 2.2	D'ici 2022, favoriser la mise en œuvre d'équipes collaboratives engagées dans l'ensemble de nos établissements ³	Cible	Situation de départ	Résultats Juin 2019	Résultats Juin 2020	Résultats Juin 2021
Indicateur 2.2.1	Participation de la direction générale et de l'ensemble des directions d'école aux communautés de pratique:	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Indicateur 2.2.2	Nombre de communautés d'apprentissage professionnelles dans nos écoles	25	10	7	8	15

- La direction générale et l'ensemble des directions d'école sont engagés dans des communautés de pratique;
- Des équipes collaboratives sont déployées dans les écoles.

³ Le CSSDC participe activement au déploiement du projet CAR depuis 2016 : www.fondationchagnon.org/fr/que-soutenons-nous/reseaux/reseaux-en-cours/projet-car.aspx.

Objectif 2.3	Offrir aux élèves et au personnel un environnement empreint de bienveillance et de bien-être
Indicateur 2.3.1	Proportion des élèves ayant un sentiment de sécurité et de bien-être

En 2020-2021 en raison du contexte particulier de la pandémie de la COVID-19, le CSSDC n'a pas réalisé de sondage auprès des élèves.

Objectif 2.4	Assurer la qualité des infrastructures et des équipements dans une perspective de soutien éducatif et de développement durable	Cible	Résultats Juin 2019	Résultats Juin 2020	Résultats Juin 2021
Indicateur 2.4.1	Proportion des bâtiments ayant un indice de vétusté jugé « satisfaisant » ⁴	100 %	62,5 %	56 %	44 % ⁵

Orientation 3 : MOBILISER LES ACTEURS AFIN DE SOUTENIR LA RÉUSSITE DES APPRENANTS

Objectif 3.1	Assurer la qualité des infrastructures et des équipements dans une perspective de soutien éducatif et de développement durable	Cible	Résultats Juin 2021
Indicateur 3.1.1	Élaboration d'un cadre de référence « école-famille »	Présence d'un cadre de référence	Aucun cadre de référence

- Des réflexions ont lieu présentement sur l'enjeu de la collaboration entre l'école et la famille;
- Les travaux en lien avec l'élaboration d'un cadre de référence débuteront en 2021-2022.

Objectif 3.2	Optimiser les partenariats afin de soutenir la réussite et de répondre aux besoins des élèves	Cible	Résultats Juin 2020	Résultats Juin 2021
Indicateur 3.2.1	Participation active au Développement social intégré (DSI) de Charlevoix ⁶ – Horizon 7 ans	Présent	Présent	Présent

⁴ « Satisfaisant » équivaut à un indice de vétusté physique inférieur à 15 %.

⁵ Les travaux réalisés à l'été 2020 n'ont pas été considérés dans l'indice 2020-2021. Par conséquent, l'indice s'est détérioré.

⁶ DSI : www.charlevoixsocial.ca

3.2. Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1. Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire

Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence

Échelle
Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 et plus événements déclarés

Établissement scolaire	INTIMIDATION	VIOLENCE	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Les Marées montantes	Moins de 10 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés	0 %
Rose-des-Vents	Aucun événement	Aucun événement	--
Écho des trois montagnes	Moins de 10 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés	0 %
Valléemont	Moins de 10 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés	0 %
École secondaire du Plateau	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Centre éducatif Saint-Aubin	de 10 à 19 événements déclarés	de 20 à 39 événements déclarés	0 %

3.2.2. Interventions dans les écoles du centre de services scolaire

Le CSSDC s'est doté d'une politique pour un climat sain et sécuritaire. Par cette politique, le CSSDC reconnaît sa responsabilité d'assurer dans les écoles un environnement favorable à l'éducation et aux apprentissages pour tous ses élèves et son personnel. De plus, à l'intérieur de son rôle d'éducation, le CSSDC cherche à former des citoyens qui ont des rapports respectueux, responsables et égalitaires dans leurs relations avec autrui. Les buts de la politique sont de :

- S'assurer et de maintenir un climat sain favorisant l'épanouissement des élèves et des membres du personnel ;
- Définir une position claire du centre de services scolaire en termes de prévention et d'intervention pour favoriser un climat sain et sécuritaire ;
- Soutenir les établissements dans leurs démarches pour l'élaboration de leur plan d'action pour favoriser un climat sain et sécuritaire ;
- Soutenir les établissements dans leurs démarches pour analyser, prévenir et traiter les incidents et actes de violence et d'intimidation ;
- Fournir le soutien aux victimes d'actes de violence et d'intimidation dans chacun des établissements du centre de services scolaire ;

- Fournir un soutien aux auteurs d'actes de violence et d'intimidation afin de les amener à adopter un comportement respectueux, responsable et égalitaire;
- Assurer la population de l'engagement du centre de services scolaire à favoriser un climat sain et sécuritaire pour tous à l'école.

3.2.3. Développement durable

Initiatives "vertes" qui soutiennent les principes du développement durable		Réalisations 2018-2019	Réalisations 2019-2020	Réalisations 2020-2021
1	Réfection des façades de l'école secondaire du Plateau (récupération de bloc de béton) – Projet en trois phases	X	X	X
2	Ajout d'une chaudière électrique 240V (réduction de la consommation de mazout)			
	• École Notre-Dame-de-Lorette	X		
	• École Laure-Gaudreault	X		
	• École Fernand-Saindon		X	
	• École Saint-Pierre		X	
	• École Saint-François			X
3	Réfection du drainage (achat des émissions de CO2)			
	• École Beau-Soleil		X	
	• École Marie-Reine			X
4	Ajout d'espace à l'école Félix-Antoine-Savard, relocalisation du centre administratif et réaménagement de l'école Marguerite-d'Youville (segmenter le projet pour des opportunités aux entreprises régionales)			X
5	Ajout d'espace à l'école Félix-Antoine-Savard, réaménagement de l'école Marguerite-d'Youville (récupération de portes/cadres, de quincaillerie, de l'éclairage et d'un bloc sanitaire complet)			X
6	Réfection de la salle mécanique à l'école Beau-Soleil (retrait du système de chauffage au mazout)			X

DÉMARCHE ÉCO RESPONSABLES DU CSS ET INITIATIVES DES ÉCOLES				
		Réalisations 2018-2019	Réalisations 2019-2020	Réalisations 2020-2021
1	Élaboration d'un plan action et accompagnement par la Réserve de la biosphère de Charlevoix		X	
2	Mise en place d'un comité dans chaque établissement	X		
3	Réduction du papier par l'utilisation du numérique dans les communications		X	
4	Mise en place du composte		X	
5	Retrait des contenants non recyclables dans les cafétérias	X		
6	Bannissement des bouteilles d'eau dans les cafétérias	X		
7	Bannissement des bouteilles d'eau lors des rencontres	X		
8	Mise en place de matériel de tri		X	
9	Mise en place de cueillettes spécialisées		X	
10	Achat de papier recyclé pour les imprimantes et photocopieurs			X
11	Sensibilisation des élèves via une trousse pédagogique	X		
12	Installation de fontaines d'eau			X

4. Utilisation des ressources

4.1. Répartition des revenus du centre de services scolaire

LES OBJECTIFS DE LA RÉPARTITION ANNUELLE DES REVENUS

Par son modèle d'allocation des ressources, le CSSDC vise principalement à fournir les ressources nécessaires aux établissements et aux services afin qu'ils remplissent leur mission respective et leurs obligations. Le modèle préconisé vise notamment l'atteinte des objectifs suivants :

- La qualité des services éducatifs;
- L'équité;
- L'équilibre budgétaire;
- L'optimisation des ressources;
- L'autonomie locale;
- La simplicité.

LES PRINCIPES DE LA RÉPARTITION ANNUELLE DES REVENUS

Dans la répartition des ressources, le CSSDC s'appuie sur les principes directeurs suivants :

- Des enveloppes budgétaires distinctes;
- Un mode de gestion mixte;
- La priorité aux services éducatifs à l'élève jeune et adulte;
- Un financement adéquat des activités relatives aux mandats et obligations;
- La reconnaissance de la notion de transférabilité dans les ressources allouées;
- L'imputabilité des gestionnaires en regard des budgets qui leur sont alloués.

LES CRITÈRES SERVANT À DÉTERMINER LES MONTANTS ALLOUÉS

Le CSSDC se fonde sur plusieurs critères lorsque vient le temps d'établir les modalités de répartition des ressources entre les unités administratives. Les critères suivants peuvent être utilisés :

- Le type de clientèle;
- L'indice de défavorisation;
- La clientèle de l'établissement;
- L'égalité des montants;
- Le besoin spécifique;
- Le nombre de groupes;
- La superficie du bâtiment;
- La dispersion sur le territoire et l'éloignement des centres administratifs;
- L'ordre, le cycle ou le degré d'enseignement;
- Un montant de base;
- Autres critères.

La version intégrale des objectifs, principes et critères de répartition des allocations est disponible sur le site Internet du CSSDC à la section *Budget et états financiers*. <https://www.csscharlevoix.gouv.qc.ca/budget-et-etats-financiers/>

4.2. Ressources financières

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin

	2021	2020
	\$	[redressé] \$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	331 394	683 026
Subvention de fonctionnement à recevoir	10 289 923	6 112 707
Subvention d'investissement à recevoir	70 783 885	65 023 255
Taxes scolaires à recevoir	214 740	284 607
Débiteurs	795 359	756 940
Stocks destinés à la revente	83 373	94 277
Frais reportés liés aux dettes	320 686	327 716
Total des actifs financiers	82 819 360	73 282 528
PASSIFS		
Emprunts à court terme	12 200 000	9 113 219
Créditeurs	10 951 957	6 844 315
Subvention d'investissement reportée	65 167 810	58 536 617
Produits reportés	950 159	736 801
Provision pour avantages sociaux futurs	2 176 801	1 984 654
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	59 958 727	58 419 000
Total des passifs	151 405 454	135 634 606
Dettes nettes	(68 586 094)	(62 352 078)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	66 897 093	60 348 999
Stocks de fournitures	235 068	235 637
Frais payés d'avance	78 474	56 946
Total des actifs non financiers	67 210 635	60 641 582
Déficit accumulé	(1 375 459)	(1 710 496)

Extrait du rapport financier annuel produit par Benoît Côté, comptable professionnel agréé inc.

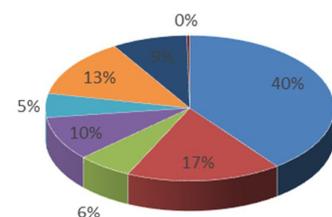
ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

	2021	2020
	\$	[redressé] \$
PRODUITS		
Subvention de fonctionnement du MEQ	48 830 066	41 525 120
Subvention d'investissement du MEQ	121 874	152 658
Autres subventions et contributions	290 800	381 417
Taxes scolaires	3 546 523	3 954 674
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	499 546	701 629
Ventes de biens et services	1 962 556	2 161 147
Divers	468 513	376 642
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	3 105 478	2 620 816
	58 825 356	51 874 103
CHARGES		
Activités d'enseignement et de formation	23 176 987	22 081 821
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	13 705 539	13 762 152
Services d'appoint	5 683 278	5 057 997
Activités administratives	3 115 638	3 126 941
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	7 597 355	6 129 975
Activités connexes	4 922 693	2 050 510
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	192 147	88 093
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	96 682	—
	58 490 319	52 297 489
Surplus (déficit) de l'exercice	335 037	(423 386)

Extrait du rapport financier annuel produit par Benoît Côté, comptable professionnel agréé inc.

Charges par champs d'activités



- Enseignement et formation
- Soutien à l'enseignement et à la formation (excluant gestion des écoles)
- Gestion des écoles et des centres
- Services d'appoint
- Activités administratives
- Activités relatives aux biens meubles et immeubles
- Activités connexes
- Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux

4.3. Gestion et contrôles des effectifs

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.011)* vise à renforcer les mécanismes de gestion et de contrôle des effectifs des organismes publics, notamment pour suivre et encadrer leur évolution. En vertu de l'article 20 de cette loi, chaque centre de services scolaire doit faire état de l'application des dispositions prévues en matière de dénombrement des effectifs dans son rapport annuel. Ce dernier doit notamment présenter le niveau d'effectifs et sa répartition par catégorie d'emplois. Le nombre d'employés par catégorie d'emploi est formé de tout employé ayant reçu une rémunération pour au moins une heure de travail au cours de la période visée. Ce nombre ne tient pas compte du fait que l'employé occupe un poste régulier ou non, et comprend également les employés temporaires et remplaçants.

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	54 552,13	0,00	54 552,13	37
2. Personnel professionnel	62 704,20	10,00	62 714,20	47
3. Personnel enseignant	388 751,54	247,91	388 999,44	426
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	265 359,53	577,05	265 936,58	262
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	40 833,88	670,42	41 504,30	50
Total	812 201,28	1 505,38	813 706,66	822

Résumé du niveau de l'effectif du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A)	791 213,79 heures
Total des heures rémunérées effectuées (B)	813 706,66 heures
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu	22 492,87 heures
Respect du niveau de l'effectif	Non

Le 19 octobre 2021, le ministère de l'Éducation nous informait que le Conseil du trésor a procédé à une réévaluation de la croissance des heures rémunérées pour tenir compte des investissements consentis en éducation, et ce, pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022. Ainsi, pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, le niveau d'effectifs sera de 832 352,14 heures rémunérées. Considérant cette nouvelle cible rehaussée pour l'exercice 2021-2022 et considérant que le centre de services doit effectuer la gestion de l'effectif qui lui est attribué de façon à maintenir les services offerts à la population, aucune mesure particulière n'est nécessaire afin de rectifier la situation. D'ailleurs, une nouvelle demande de rehaussement global des heures rémunérées pour l'année 2021-2022 a été effectuée par le ministère de l'Éducation auprès du Secrétariat du Conseil du trésor.

4.4. Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	1	28 424 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	18	7 057 227 \$
Total	19	7 085 651 \$

4.5. Ressources matérielles et technologiques

4.5.1. Ressources matérielles

Investissements réalisés en travaux de construction : 8,2 M\$. Les travaux majeurs réalisés ou en cours de réalisation en 2020-2021 sont :

- 50 % pour les plans et devis de la nouvelle école Félix-Antoine-Savard et les travaux incidents notamment le réaménagement temporaire de l'école Marguerite-d'Youville et l'aménagement du centre administratif de La Malbaie;
- 12 % pour le réaménagement des espaces intérieurs de l'école Léonce-Boivin;
- 10 % pour la réalisation de travaux de réfection de blocs sanitaires et de chaufferies des écoles Beau-Soleil, Fernand-Saindon, Notre-Dame-du-Bon-Conseil et Marie-Victorin;
- 8 % pour les travaux de réfection du drainage de l'école Marie-Reine;
- 6 % pour la finalisation du contrat des travaux de réhabilitation sismique du Centre éducatif Saint-Aubin;
- Le solde pour d'autres travaux de maintien d'actifs.

4.5.2. Ressources technologiques

Investissements réalisés en technologies de l'information : 1,3 M\$

- 69 % pour des équipements technologiques destinés aux élèves;
- 24 % pour de l'infrastructure réseau et sécurité;
- 6 % pour des outils technologiques aux enseignants;
- 1 % progiciels et autres.

Projets majeurs :

- Mise à jour du réseau sans-fil des établissements;
- Déploiement de plus de 1400 postes informatiques dans le contexte de la pandémie;
- Poursuite de l'implantation de système d'intercom IP dans les établissements;
- Mise en place d'un plan d'action en matière de sécurité de l'information et de diverses initiatives visant à renforcer la sécurité des systèmes et de l'infrastructure;
- Mise en route d'un projet de renouvellement du système de téléphonie IP.

5. Annexe

Rapport du protecteur de l'élève

Jean Lajoie
Protecteur de l'élève
Centre de services scolaire de Charlevoix

INTRODUCTION

J'ai le plaisir de vous transmettre le bilan de mes interventions en tant que protecteur de l'élève pour l'année 2020-2021.

RÉGLEMENTATION

Le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents* définit comme suit le rôle du protecteur de l'élève :

« De par sa fonction, le protecteur de l'élève reçoit et examine une plainte lorsque le plaignant est insatisfait de la réponse donnée par le responsable des plaintes de la commission scolaire. Alors, il statue sur le bien-fondé de la plainte et, le cas échéant, propose au conseil des commissaires les correctifs qu'il juge appropriés ».

BILAN DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Pour l'année qui vient de se terminer, j'ai eu à traiter quatre dossiers qui n'ont nécessité que des appels téléphoniques avec les personnes ayant déposé la plainte. Chaque dossier est ensuite abordé avec la personne responsable du traitement des plaintes pour analyse et suivi. Ces dossiers se règlent normalement à ce niveau.

Voici d'ailleurs les étapes qui doivent être suivies de façon séquentielle si l'on veut en arriver à un règlement équitable.

Les étapes citées précédemment sont les suivantes :

- Première étape : Examen de la plainte au niveau de l'unité administrative concernée (école, centre ou service)
- Deuxième étape : Examen de la plainte au niveau de la personne responsable de l'examen des plaintes ou de la direction générale
- Troisième étape : Demande d'intervention auprès du protecteur de l'élève qui, après analyse, peut, s'il considère la réponse inadéquate, proposer par écrit d'autres solutions au conseil d'administration.
- Quatrième étape : Examen de la plainte par le conseil d'administration.

MOTIFS INVOQUÉS POUR L'OUVERTURE DES DOSSIERS POUR L'ANNÉE 2020-2021

Date	Objet litigieux	Description	Dossier transmis	Accord Désaccord	Rapport conseil d'administration
01/10/2020	Plainte pour services attendus, mais non reçus	Un problème de communication et de compréhension entre le personnel et les parents	Secrétariat général	Accord	s. o.
23/11/2020	Problèmes de confidentialité	Demande de changer la façon d'informer les parents dans un dossier de la pandémie	Secrétariat général	Accord	s. o.
10/02/2021	Harcèlement dans la classe	Insatisfaction de la part des parents dans la gestion de ce dossier malgré les propositions de règlement du litige	Secrétariat général	Accord	s. o.
28/04/2021	Harcèlement dans la classe	Dossier à pourvoir	Secrétariat général	Accord	s. o.

CONCLUSION

Il faut dire que nous vivons présentement une période particulièrement difficile. Nous avons dû traiter tous les dossiers par communication téléphonique aussi bien auprès des parents que de la secrétaire générale qui est la personne responsable du traitement des plaintes pour le centre de services scolaire. Je constate que le nombre de dossiers a diminué et je peux évidemment avancer que la pandémie en est la cause.

Il est bon de rappeler que la structure des anciennes commissions scolaires a été remplacée par un organisme qui se nomme maintenant : le conseil d'administration du CSSDC. Je prévoyais au cours de l'année rencontrer les personnes responsables de cette nouvelle structure pour échanger sur le rôle du protecteur de l'élève, mais les circonstances ne m'ont pas permis de le faire. Comme je me plais à le rappeler, les parents sont les premiers intervenants dans l'éducation de leurs enfants et l'école demeurera toujours un lieu d'instruction et de socialisation.

Comme toute bonne chose à une fin ce compte rendu est mon dernier. Depuis 2010, je me suis efforcé de répondre aux demandes des parents, mais je suis bien conscient que certains parents ont pu être déçus. Mes interventions ont toujours été basées sur le bien-être de l'élève.

En terminant, je me dois de remercier toutes les personnes avec qui j'ai eu le plaisir de travailler, particulièrement le personnel du CSSDC pour son excellent travail et sa promptitude à trouver des solutions aux dossiers qui leur ont été soumis.